

Documents autorisés en fonction de la catégorie d'auteur

Auteurs autorisés Types de documents							Sur autorisation du directeur du service ou du supérieur immédiat					Bibliothèque - Décanat
	Professeurs (tout type)	Professeurs retraités	Chargés de cours	Professionnels de recherche	Étudiants 2e et 3e cycles	Étudiants post-doctorat	Cadres	Personnel administratif	Professionnels	Autre personnel	Conférenciers invités	
Article (avec comité d'évaluation)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Article (sans comité d'évaluation)	X						X	X	X			
Article de journal	X						X	X	X			
Prépublication	X											
Livre, chapitre de livre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Matériel de conférence (compte rendu, affiche, discours, présentation)	X						X	X	X		X	
Matériel non publié (rapport de recherche interne, rapport technique, rapport de projet, rapport annuel, document de travail) qui ne fait pas l'objet d'une restriction de confidentialité	X						X	X	X			
Thèse de doctorat de l'UQAC												X
Mémoire de maîtrise de l'UQAC												X
Autres mémoires et thèses (qui ne proviennent pas de l'UQAC)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Essai, rapport de stage et/ou d'intervention (maîtrise ou doctorat) de l'UQAC	X											X
Brevet publié	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Logiciel qui ne fait pas l'objet d'une restriction de confidentialité	X						X	X	X	X		
Fichier de données qui ne fait pas l'objet d'une restriction de confidentialité	X						X	X	X	X		
Objets multimédias (image, photographie, vidéo, bande sonore) avec le consentement des personnes concernées s'il y a lieu	X						X	X	X	X		

Tous les documents déposés doivent être reliés directement ou indirectement à la spécialité du déposant.

Les documents créés en collaboration avec des coauteurs non affiliés à l'UQAC sont admissibles en autant qu'au moins un auteur soit affilié à l'UQAC.